

Procès-verbal

Le mardi 10 février 2026 à 18 heures 00, l'assemblée, régulièrement convoquée le 05 février 2026, s'est réunie sous la présidence de MOSTEIRO Céline.

Secrétaire de la séance : GAUBERT Laurent

Présents : MOSTEIRO Céline, GAUBERT Laurent, CHABAUD Jacqueline, FERNANDEZ Marie, TEYSSIER Romain

Représentés : De RUFFRAY Antoine représenté par MOSTEIRO Céline, CHAUD Jérémy représenté par TEYSSIER Romain, FIASCHI Thomas représenté par GAUBERT Laurent, HUSMANN Susanne représentée par FERNANDEZ Marie

Absents et excusés : BARBERIS Linda, DAUCHOT Valérie

Ordre du jour :

- Plan de financement pour le remplacement de 4 poteaux incendie et installation d'une citerne souple 160 m³
- Plan de financement pour des travaux de réfections de toiture - logement communal 16 Place de Mai
- Plan de financement pour des travaux de réfections de voirie, Chemin des Vignes et Chemin du Thoron

Délibérations du conseil :

Plan de financement pour le remplacement de 2 poteaux incendie, installation d'une citerne souple 160 m³ et création d'une servitude de passage - DETR 2026 (N° DE_2026_006)

Madame le maire expose au conseil municipal,

la commune souhaite réaliser des travaux pour le remplacement de 2 poteaux incendie, l'installation d'une citerne souple de 160m³ et de création d'une servitude de passage sur la parcelle où sera installée la citerne.

En voici le détail :

Remplacement 2 poteaux incendie

- 9 157.00 € HT soit 10 988.40€ TTC

Installation citerne souple 160 m³ :

- 11 082.00 € HT soit 13 298.40 € TTC

Création d'une servitude de passage pour les engins de pompiers

- 2 447.00 € HT soit 2 936.40 € TTC

Madame le Maire propose un plan de financement afin de solliciter des subventions pour la réalisation de ces travaux, qui concernent la sécurité des biens et des personnes- prévention des risques, dont le montant s'élèverait à 22 686.00 euros HT, auxquels il est possible d'inclure 10% d'imprévus, soit un montant total de 24 954.00 € HT.

PLAN DE FINANCEMENT			
Financier	Type de fonds	%	Montant H.T.
préfecture	DETR	80%	19 963.00
Fonds propres	Commune	20%	4 991.00
Montant total ressources			24 954.00 €
	Dont 10% imprévus		2 268.00 €

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés :

APPROUVE le plan de financement ci-dessus,

SOLLICITE cette aide financière auprès du financier désigné

DIT qu'il sera fait mention de l'aide financière pour réaliser cette opération

AUTORISE Madame le maire à effectuer toute démarche consécutive à cette décision.

Délibération : adoptée
9 pour, 0 contre, 0 abstention

Plan de financement pour des travaux de réfections de voirie, Chemin des Vignes et Chemin du Thoron (N° DE_2026_007)

Madame le maire expose au conseil municipal,

la commune souhaite réaliser des travaux de réfections de voirie, Chemin des Vignes et Chemin du Thoron. En voici le détail :

- Chemin des Vignes, Teyssier Terrassement : 5 195.00 euros HT, soit 6 234.00 euros TTC
- Chemin du Thoron, Teyssier Terrassement : 28 350.00 euros HT, soit 34 020.00 euros TTC

Madame le Maire propose un plan de financement afin de solliciter des subventions pour la réalisation de ces travaux dont le montant s'élèverait à 33 545.00€ HT.

Il n'est pas possible d'inclure des imprévus pour la sollicitation des amendes de police, en revanche, il est possible de l'inclure dans la demande de DETR.

Le financement de la DETR porte sur un montant de 33 545.00€ HT de travaux, avec 10% d'imprévus qui représentent 3 354.50€ HT, le financement de la DETR est donc calculé sur 36 899.50 €HT. Cela fera porter le montant total de ressources à 34 417.00€.

PLAN DE FINANCEMENT			
Financier	Type de fonds	%	Montant H.T.
Département	Amendes de police	50.00% de 33 545.00€	16 772.00
Fonds propres	Commune	24.00% de 33 545.00	8 052.00
Préfecture	DETR	26.00% de 36 899.50€	9 593.00
Montant total ressources	Dont 10% d'imprévus calculés pour la DETR		34 417.00 3 354.50€

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré :

APPROUVE le plan de financement ci-dessus,

SOLLICITE une aide financière auprès des financeurs désignés

DIT qu'il sera fait mention des aides financières pour réaliser cette opération

AUTORISE Madame le maire à effectuer toute démarche consécutive à cette décision.

à l'unanimité des membres présents

Délibération : adoptée
9 pour, 0 contre, 0 abstention

Plan de financement pour des travaux de réfection d'une toiture - logement communal au 16 place de Mai (N° DE_2026_008)

Madame le maire expose au conseil municipal,

La commune souhaite réaliser des travaux de réfection de toiture – logement communal 16 Place de Mai.

- 8 451.00 € HT soit 10 141.20 € TTC

Madame le Maire propose un plan de financement afin de solliciter des subventions pour la

réalisation de ces travaux, qui concernent l'axe 4 "Bâtiments et équipements des collectivités", dont le montant s'élèverait à 8 451.00 euros HT auxquels il est possible d'inclure 10% d'imprévus, soit un montant total de 9 296.00 € HT.

PLAN DE FINANCEMENT			
Financier	Type de fonds	%	Montant H.T.
Préfecture	DETR	60%	5 577.00 €
Fonds propres	Commune	40%	3 719.00 €
Montant total ressources			9 296.00 €
	<i>Dont 10% imprévus</i>		845.00 €

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré à l'unanimité des membres présents :

APPROUVE le plan de financement ci-dessus,

SOLLICITE cette aide financière auprès du financeur désigné

DIT qu'il sera fait mention de l'aide financière pour réaliser cette opération

AUTORISE Madame le maire à effectuer toute démarche consécutive à cette décision.

Délibération : adoptée
9 pour, 0 contre, 0 abstention

MOSTEIRO Céline
Président de séance

GAUBERT Laurent
Secrétaire de séance



A blue ink signature of Laurent Gaubert, the secretary of the meeting.